

**Audition publique, ouverte à la presse,
sur
« QUELLE PRISE EN COMPTE DE L'HYPERSENSIBILITÉ
AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES ? »**

À la suite des deux auditions sur les compteurs communicants organisées par l'OPECST en janvier et décembre 2017, la question des effets des ondes électromagnétiques sur la santé est apparue comme une préoccupation majeure, pour les parlementaires comme pour un nombre croissant de citoyens.

À l'occasion de la présentation du rapport de l'ANSES relatif à l'hypermensibilité aux ondes électromagnétiques, cette audition vise à faire le point sur les conditions de mise en œuvre de ses préconisations, à recueillir l'avis des parties prenantes, à éclairer les conditions de définition et de contrôle des limites d'exposition aux ondes électromagnétiques, voire à identifier des évolutions susceptibles d'en limiter les effets potentiels sur la population.

organisée par



Gérard Longuet
Sénateur,
Président de l'OPECST



Cédric Villani
Député,
Premier vice-président de l'OPECST

**Jeudi 31 mai 2018
9 h 30 - 12 h 45**

*à l'Assemblée nationale
Salle Lamartine
101 rue de l'Université - Paris 7^e*



PROGRAMME

9h15 – Accueil

9h30 – Ouverture par M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'OPECST

9h45 – L'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques, état des lieux et perspectives

Présidence : **M. Gérard Longuet**, sénateur, président de l'OPECST

- **M. Olivier Merckel**, chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques, direction de l'évaluation des risques, ANSES : *Expertise de l'Anses sur l'hypersensibilité aux champs électromagnétiques*
- **M. Yves Lévy**, président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), président de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN)
- **Mme Catherine Grenier**, directrice de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, **Mme Marie-Claude Hittinger**, conseillère scientifique, Haute autorité de santé (HAS)
- **Mme Laurence Caté**, adjointe à la sous-directrice, **Mme Delphine Caamano**, adjointe à la cheffe du bureau de l'environnement extérieur et des risques chimiques (EA1), sous-direction de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation (EA), direction générale de la santé (DGS), ministère des solidarités et de la santé : *Les suites envisagées par la DGS aux recommandations de l'ANSES relatives aux personnes se déclarant EHS*
- **Mme Sophie Pelletier**, présidente de PRIARTEM / Électrosensibles de France
- **M. Pierre-Marie Théveniaud**, président de l'association Robin des Toits

Débat 30'

11h15 - Les limites d'exposition aux ondes électromagnétiques, leur définition, leur contrôle et leur évolution

Présidence : **M. Cédric Villani**, député, premier vice-président de l'OPECST

- **Pr Rodney Croft**, professeur de psychologie de la santé, Centre australien de recherche sur les effets biologiques de l'électromagnétisme, université de Wollongong (Australie), président du groupe de projet sur les directives pour les hautes fréquences, Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP)
- **Pr Joe Wiart**, titulaire de la chaire caractérisation, modélisation et maîtrise des expositions (C2M), laboratoire traitement et communication de l'information (LTCl), Telecom ParisTech, Institut Mines Telecom, université Paris-Saclay
- **M. Gilles Brégant**, directeur général de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) : *les moyens mis en œuvre par l'ANFR pour contrôler l'exposition du public aux ondes*
- **Pr Suat Topsu**, professeur de physique atomique, université Paris-Saclay, inventeur de la technologie LiFi : *Le LiFi, la lumière intelligente qui sait vous connecter sans onde radio*
- **Mme Jeanine Le Calvez**, vice-présidente de PRIARTEM
- **Mme Catherine Gouhier**, présidente du Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques (CRIIREM)

Débat 30'

12h45 – Conclusion par M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'OPECST